

Hôtellerie et restauration

La CSN possède l'expertise!

Avec plus de 4,000 membres à Montréal et quelque 1,500 membres à Québec dans le secteur hôtellerie-restauration, la Fédération du commerce (FC-CSN) et la CSN ont développé, depuis quelques années, une expertise de négociations dans ce domaine. Une compétence difficilement atteignable pour les autres organisations syndicales.

De plus, les travailleurs et les travailleuses des hôtels et des restaurants de la région de Québec peuvent compter sur les nombreux services gratuits et compétents de la Fédération et de la CSN à Québec. Pages 2,3, et suivantes.



Lettre de Benoît Fortin, membre fondateur du syndicat CSN au Hilton de Québec Page 7

La CSN: plus de 50% des syndiqué-e-s des hôtels

La Fédération du commerce (FC-CSN) et la CSN regroupent aujourd'hui 50.03% des travailleurs et des travailleuses des hôtels. Ainsi, la Fédération syndicale est présente autant dans les hôtels de prestige (Auberge des gouverneurs, Holiday Inn, Hilton, etc...) que dans les plus petits établissements et restaurants (St-Hubert B.B.Q, Restaurants St-Germain, etc...). A Montréal, plus de 4,000 employé-e-s sont membres de la Fédération du commerce (FC-CSN) et de la CSN. A Québec, la centrale syndicale compte environ 1,500 membres.

Origines

Au début des années '80, plusieurs groupes de syndiqué-e-s d'hôtels importants ont quitté une union américaine pour améliorer leurs conditions de vie, avoir des services et contrôler leur propre syndicat. Huit ans après cette arrivée massive d'employé-e-s à la CSN, nous pouvons affirmer que la Centrale syndicale et la Fédération possèdent une expertise de négociation unique.



Affiliations syndicales dans les hôtels:

CSN: 50.03% de l'ensemble des travailleurs et travailleuses;

FTQ: 28.65%;

CTC: 14.15%;

CSD: 0.00%.

Source: Ministère du travail, Service de convention collective, 4 février 1988.

"La CSN, une présence à votre portée"

Les membres de la CSN ont droit, ici-même à Québec, à une foule de services accessibles, de qualité, et gratuits offerts par la CSN, le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CCSNRQ-CSN), et par la Fédération du commerce (FC-CSN).

Ca prend des personnes pour dispenser et organiser ces services. Nous vous en présentons quelques unes.

Négociations

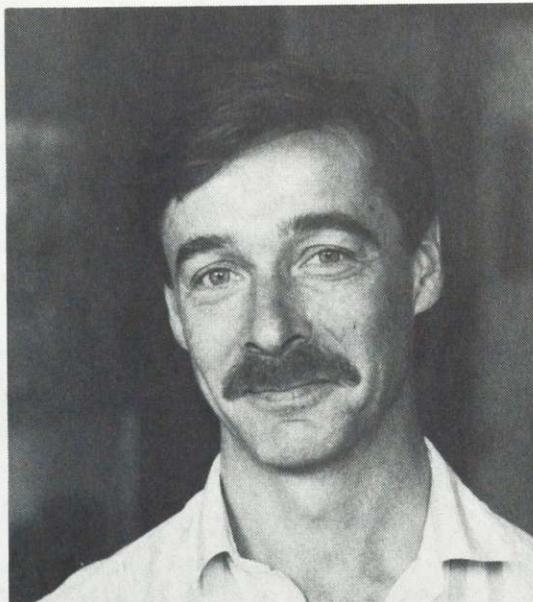
Essentiellement, la Fédération du commerce (FC-CSN) voit à la négociation de la convention collective, à son application et à la préparation des griefs et arbitrage d'un syndicat affilié.

A Québec, les travailleurs et les travailleuses du secteur hôtellerie sont desservis par un conseiller syndical d'expérience: **François Gagnon**. C'est François Gagnon, en étroite collaboration avec les exécutifs des

syndicats CSN, qui, cette année, coordonne la négociation de six syndicats d'hôtels de Québec et de Rimouski, dont celui du Hilton, dans le but d'uniformiser leurs contrats de travail à sept chapitres: pourboires, congés de maladie, statut précaire, paye de vacances, assurances et fonds de pension, durée de la convention et salaires.

Cette formule ne veut pas dire qu'un syndicat proche d'une entente avec son employeur devra déclencher la grève pour les autres syndicats où on serait loin d'un règlement.

A la CSN, chaque syndicat est autonome. Cela veut dire que c'est l'assemblée générale qui décide d'accepter ou de rejeter un projet de convention collective. C'est aussi la même assemblée qui vote, démocratiquement, et à scrutin secret, en faveur ou non des moyens de pression.



François Gagnon

Conseil central

Le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CCSNRQ-CSN) réunit 47,000 travailleurs et travailleuses qui évoluent dans les différents secteurs de production et de services.

Un tel regroupement permet aux syndiqué-e-s de l'hôtellerie et de la restauration de faire connaître leurs dossiers respectifs de négociations à ces dizaines de milliers de camarades.

En plus, ce regroupement dans une même organisation syndicale les assure de services très utiles. Citons en quelques uns.

Formation

C'est le Conseil central CSN qui voit à la formation de vos officiers et de vos officières de syndicats. Ainsi, il offre

plusieurs sessions de formation durant une année: agents de griefs, délégué-e-s responsables de la condition féminine, rôle des membres de l'exécutif, santé-sécurité, etc...

Mobilisation

Le Conseil central CSN met à la disposition de ses affiliés des conseillers syndicaux à la mobilisation qui voient, avec les militant-e-s de votre syndicat, à organiser des moyens de pression, à diffuser des tracts, à l'organisation des soirées de solidarité, etc...

Santé-sécurité

À Québec, le Conseil central a deux conseillers syndicaux qui défendent et représentent les syndiqué-e-s aux prises avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et la Commission d'assurance-chômage.

Jean-Marie Gauthier est un de ces conseillers.



Jean-Marie Gauthier

Les membres de la CSN ont aussi accès aux services d'ingénieurs qui peuvent se rendre sur les lieux de travail pour apporter des correctifs à des équipements ou des méthodes de travail qui mettent notre santé et notre sécurité en danger.

De plus, à Québec, les syndiqué-e-s de l'hôtellerie et de la restauration, dont ceux du Hilton, peuvent compter plus particulièrement sur la disponibilité, l'expérience et les services de **Mario Précourt**, également spécialisé en santé-sécurité au travail.

Avocats

La CSN donne également d'autres services. Sur demande de la Fédération,

le syndicat peut avoir droit aux services d'un des avocats du contentieux de la CSN pour préparer et défendre un arbitrage complexe. Par exemple, **Marilaine Roy**, en poste à Québec, a travaillé dans des causes juridiques pour le syndicat CSN de l'hôtel Hilton de Québec.

Les membres de la CSN peuvent aussi faire appel à des journalistes chevronnés qui publicisent nos négociations dans *Nouvelles CSN*, préparent des affiches ("**L'hôtellerie, c'est nous**"), rédigent et conçoivent des journaux (sur la négociation conjointe), organisent des conférences de presse pour informer la population de nos revendications, etc...



Mario Précourt

Une présidente à l'écoute!

La présidente du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CCSNRQ-CSN), **Nicole B. Madore**, est à l'écoute des travailleurs et des travailleuses et elle les représente toujours adéquatement.

Par exemple, elle a fait les représentations politiques et publiques qui s'imposaient pour faire savoir aux personnes concernées que les gens à pourboires aient droit à des meilleurs avantages sociaux (régime de retraite, assurance chômage, etc...).

La présidente du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de

l'Hôtel Hilton de Québec, **Ann Gingras**, posant devant le poster de six syndicats CSN d'hôtels de Québec et de Rimouski qui souhaitent améliorer leurs conventions collectives à sept chapitres. Ann Gingras est fière d'appartenir à un syndicat CSN. "La démocratie à la CSN, déclare Ann Gingras, ça commence à la base. C'est l'assemblée générale qui décide de tout: élire l'exécutif syndical, choisir les délégué-e-s, fixer la cotisation qui revient dans la caisse du syndicat, son utilisation, contenu du projet de convention collective, etc... De tout!".



Nicole B. Madore



Ann Gingras

Lettre de Benoît Fortin, membre fondateur du syndicat CSN au Hilton de Québec

Aux camarades du Hilton,

Je suis heureux de venir vous saluer, la mémoire encore remplie des belles années vécues avec vous.

En 1976, nous avons rêvé d'avoir un vrai syndicat pour avoir des conditions décentes de travail. Vous vous souvenez de ce temps où, en plus d'avoir des petits salaires, nous n'avions aucun congé de maladie ni aucune sécurité d'emploi.

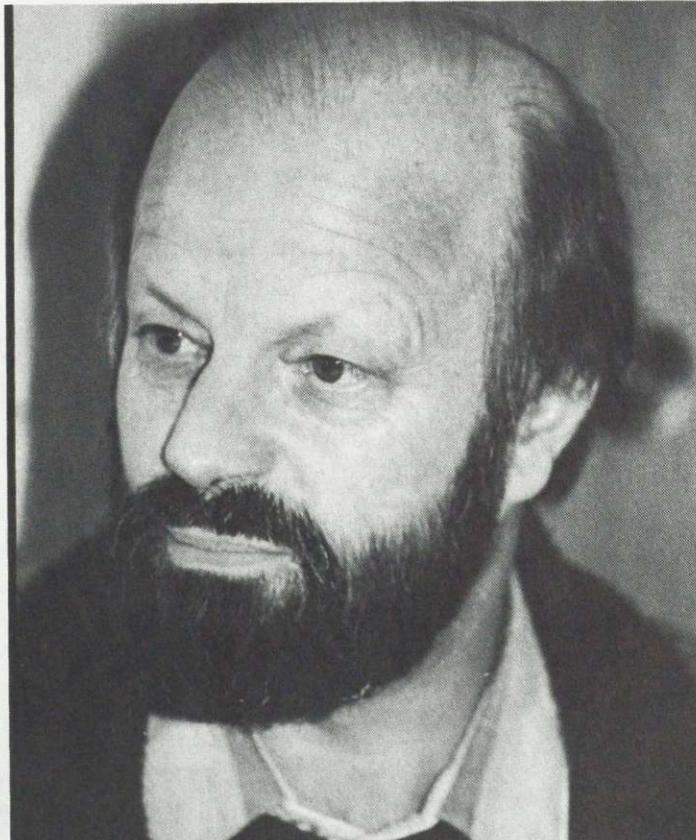
Nous avons fait appel à la C.S.N. qui nous a aidés dans cette lutte très dure. Bien des gens du Hilton ont mis du temps et de l'énergie à la formation de ce syndicat. Nous avons connu les menaces et les congédiements. Moi-même, j'ai été congédié durant un an et demi...

Les employé(e)s du Hilton ouvraient le chemin et permettaient aux travailleurs et aux travailleuses de l'hôtellerie de s'organiser. Maintenant, nous sommes 15,000 avec la C.S.N. et nos conditions de travail ont beaucoup changé. Il faut encore aller plus loin avec la C.S.N. et mieux organiser la démocratie et la vie du syndicat. Il faut continuer de porter les revendications des gens à pourboire et faire reconnaître à leur juste mérite les métiers de la cuisine.

La C.S.N. a fait ses preuves dans l'hôtellerie et il faut continuer avec elle de bâtir un avenir meilleur pour les travailleurs et les travailleuses de l'hôtellerie.

Je suis fier de cette lutte que nous avons menée ensemble, ne nous laissons pas diviser devant un patron qui en profitera pour nous faire perdre nos acquis. Je vous souhaite bon succès dans vos prochaines négociations. A la prochaine.

Benoît Fortin
Benoit Fortin,



Une visite remarquée!

Le président de la CSN, Gérald Larose, a profité du 54^{ème} congrès de la centrale, qui se tenait au Centre municipal des congrès à Québec, pour rencontrer, le 10 juin dernier, des

travailleurs et des travailleuses de l'Hôtel Hilton de Québec.

Cette visite a été remarquée et appréciée.

